

Signature d'une convention pour la prévention et la sécurisation

Du 28 novembre 2019 au 28 novembre 2019



Vendredi 29 novembre, l'université de Nîmes a signé une convention avec la [Préfecture du Gard](#), le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nîmes et la [Direction départementale de la sécurité publique du Gard](#). Elle prévoit la mise en œuvre d'actions de prévention et de mesures destinées à améliorer les conditions de sûreté de ses quatre sites.

De gauche à droite sur la photo : Jean-Pierre SOLA, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Gard, Didier Lauga, Préfet du Gard, Benoît Roig, Président de l'université de Nîmes et Patrick Bottero, Vice-Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nîmes.

